



# Comité de pilotage – 10 avril 2018

## Handi-Pacte Occitanie 2017-2020

*Pour l'emploi des personnes handicapées dans  
les fonctions publiques d'Etat, territoriale et  
hospitalière*



# ORDRE DU JOUR

1. Actualités
2. État d'avancement depuis le dernier COFIL
3. Les actions innovantes
4. Questions diverses
5. Chronogramme à jour



# 1.Actualités

# Actualités du FIPHFP

- Retour sur les lancements des OPS
- Positionnement du FIPHFP
- Actualités CDC et IGAS
- Retour sur le Comep.

# Actualités de la Direccte

- L'emploi accompagné
- Articulations PRITH-HP : mobiliser Franck Lopez
- Etc.

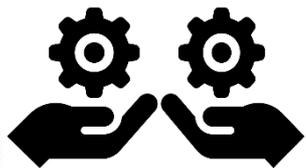


# 1. Suivi des actions



# Axe 1 - Observation

- Une maquette de tableau de bord de l'emploi des TH a été remise début mars au COPIL :
  - 10 indicateurs nationaux communs (en vert)
  - 5 indicateurs régionaux à sélectionner
  - Organisée autour de questions clés
- Prochaines étapes :
  - Contacter chaque fournisseur de données pour expliquer pourquoi on les sollicite
  - Obtenir leur accord pour délivrer les données
  - Remplir la maquette pour juillet 2018 et élaborer une synthèse
- Focus : retour sur les données Handitorials
  - Des données sur la FPT, collectées à partir d'une enquête déclarative, réalisée par les CDG
  - En Occitanie [vérifier si accès aux données régionales]
  - Lien ou pas avec TdB



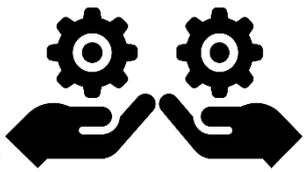
## Axe 2 – Montée en compétences

### • Réunions proposées :

Réunions d'échanges de pratiques [REP]	Réunion des correspondants handicap [RCH]	Club DRH
✓ <b>Décembre 2017 : intégrer la politique handicap dans une démarche d'insertion et de maintien dans l'emploi</b>	✓ Novembre-décembre 2017 : la mise en œuvre des dispositifs et aides en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi : outils, aides et partenaires	23 mai 2018 : les obligations réglementaires relatives au maintien dans l'emploi (aménagement raisonnable du poste de travail, obligation de moyens de reclassement...)
✓ <b>15 mai 2018 : le contentieux du reclassement pour inaptitude : construire une procédure conforme aux approches réglementaires</b>	✓ 05 avril 2018 : <ul style="list-style-type: none"><li>• Le conventionnement avec le FIPHP</li><li>• l'accessibilité numérique</li></ul> ✓ 05 juillet 2018 : la mobilité inter-fonction publique	

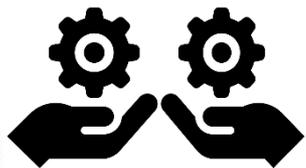
**La journée d'info à la DOETH le 12 avril**

**DuoDays, le 26 avril**



## Axe 2 – retour sur les actions :

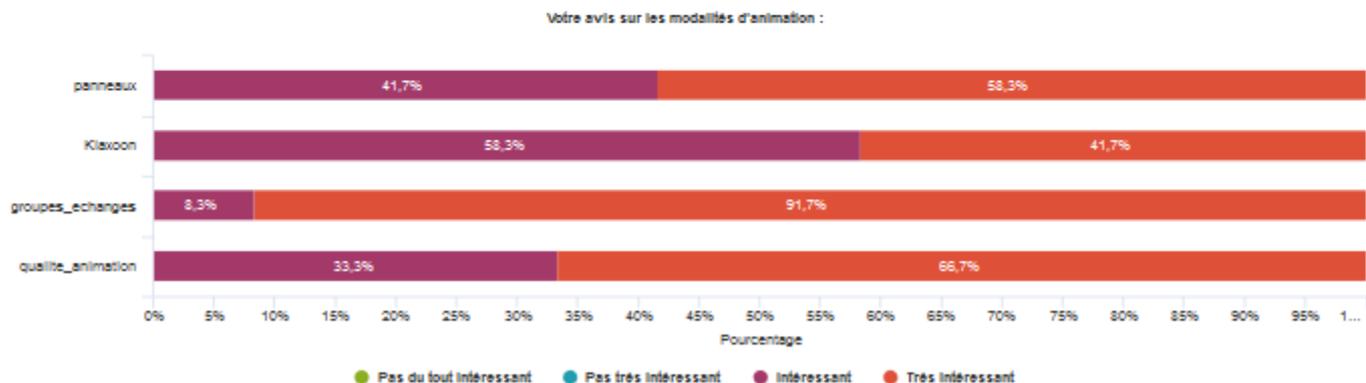
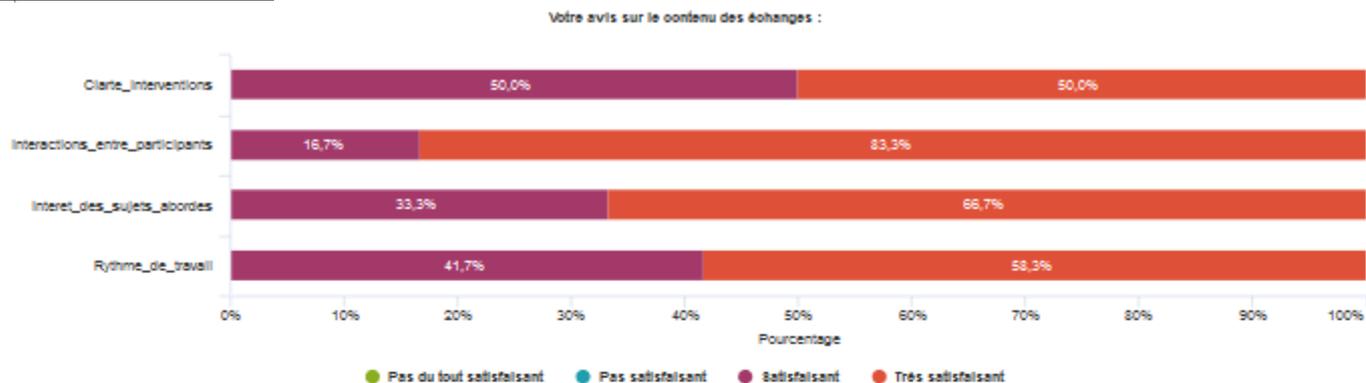
- **Réunion d'échanges de pratique : « Intégrer la politique handicap dans une démarche d'insertion et de maintien dans l'emploi »**
- L'organisation de la REP :
  - 20 décembre à Carcassonne.
  - Environ 46 participants : 10 FPH, 7 FPE, 20 FPT, 9 partenaires (EPAAST, PPS, CFAS)
- Les objectifs :
  - Les modalités institutionnelles d'animation de la politique handicap ;
  - Les outils de coordination internes ;
  - L'accompagnement pluridisciplinaire des situations complexes ;
  - Le portage opérationnel de la politique de maintien dans l'emploi ;
  - etc.

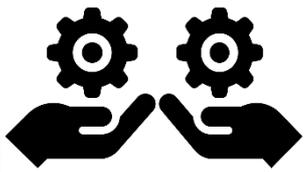


## Axe 2 – retour sur les actions :

- Réunion d'échanges de pratique : « Intégrer la politique handicap dans une démarche d'insertion et de maintien dans l'emploi »

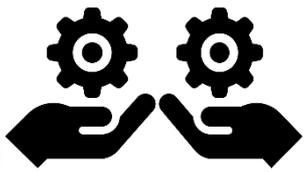
- L'évaluation





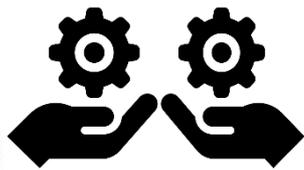
## Axe 2 – les actions à venir

- **RCH : l'accessibilité numérique et les employeurs conventionnés**
  - L'organisation du RCH :
    - Le 5 avril 2018, de 9h à 17h
    - Lieu d'accueil : Centre Hospitalier de Carcassonne
  - Le programme :
    - Le matin, la réunion sera dédiée aux employeurs disposant d'une convention FIPHFP (ou souhaitant s'engager dans un processus de conventionnement) ;
    - L'après-midi, la réunion sera consacrée à la thématique de l'accessibilité numérique, avec l'appui de M. Antoine CAO, Directeur du programme accessibilité numérique au sein de la Direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'Etat (DINSIC)
  - Les supports :
    - Elaborés en amont de la réunion
    - Support dédié aux employeurs conventionnés soumis au FIPHFP pour avis et corrections



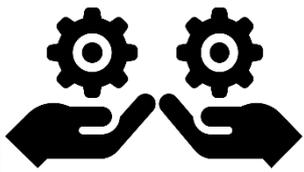
## Axe 2 – les actions à venir

- **REP : le contentieux du maintien dans l'emploi**
  - L'organisation de la REP :
    - Le 15 mai 2018, de 9h à 17h
    - Lieu d'accueil : à définir (contacts en cours)
  - Le programme (à stabiliser) :
    - Le matin - apports théoriques :
      - Retour sur la législation et la réglementation en vigueur ;
      - Les apports jurisprudentiels ;
    - L'après-midi – apports pratiques :
      - Organisation d'ateliers pratiques :
        - Atelier n°1 : définir les principales étapes de sa procédure de reclassement
        - Atelier n°2 : définir les étapes de l'accueil et de l'intégration d'un agent reclassé
  - Les supports :
    - Elaborés en amont de la réunion
    - Livret de travail remis en séance



## Axe 2 – les actions à venir

- **Club des DRH : les obligations du maintien dans l'emploi**
  - L'organisation du club des DRH :
    - Le 23 mai 2018, horaires à définir
    - Lieu d'accueil : à définir (contacts en cours)
  - Les objectifs :
    - Identifier collectivement les enjeux liés à l'insertion et au maintien dans l'emploi du handicap
    - Comprendre les articulations entre les notions de handicap et d'inaptitude
    - Identifier les obligations réglementaires en vigueur (obligation d'emploi, aménagement de poste raisonnable, obligation renforcée de reclassement)
  - Les supports :
    - Elaborés en amont de la réunion
    - Livret de travail remis en séance



## Axe 2 – les actions à venir

- **RCH : la mobilité inter-fonction publique**
  - L'organisation du RCH :
    - Le 5 juillet 2018, horaires à définir
    - Lieu d'accueil : à définir (contacts en cours)
  - Les objectifs :
    - Comprendre et recenser les difficultés rencontrées par les employeurs publics et les agents en situation de handicap dans la mobilisation des dispositifs de mobilité
    - Partager sur des initiatives innovantes en la matière
  - Les supports :
    - Elaborés en amont de la réunion
    - Identification des livrables Handi-Pacte (Occitanie comme national)



## Axe 4 – Communication

- Qualification de la base de contacts :
  - A ce jour, elle comprend :
    - 191 contacts de la FPE
    - 195 contacts de la FPT
    - 178 contacts de la FPH
- Actualisation du catalogue des acteurs ressources
  - **A arbitrer par le Copil** : Proposition de compiler sous un format pdf (disponible sur le site internet) l'ensemble des acteurs ressources de la région ou mise à jour uniquement sur une page du site ?
- Informations sur les manifestations
  - Invitation au Comité des employeurs publics – le 16/01
  - Invitation aux réunions dédiées aux obligations liées à la mise en œuvre d'une convention FIPHFP et à l'accessibilité numérique – le 15/03
  - Invitation à la Journée d'information et de formation « Comment remplir sa DOETH » - le 20/03
- Lettre d'information n°1
  - **A arbitrer par le Copil** : Proposition de remplacer les 2 lettres d'information prévues contractuellement par an par des flashes d'actualités courts, sur une base mensuelle, envoyés par mail.



## Axe 4 – Communication – Site web

- [www.handipacte-occitanie.org](http://www.handipacte-occitanie.org)
- Statistiques de fréquentation à fin mars 2018

	Nombre de visiteurs	Nombre de pages lues	Communication
Janvier	79	388	-Mailing le 16/01 : Invitation au Comité des employeurs public -Mailing de relance le 23/01 et le 29/01 : Invitation au Comité des employeurs public
Février	104	305	- Mailing post Comep le 14/02 : diffusion support du Comep et questionnaire de satisfaction
Mars (au 26 mars 2018)	114	362	-Mailing le 15/03 : Invitation RCH dédiées aux obligations liées à la mise en œuvre d'une convention FIPHFP et à l'accessibilité numérique -Mailing de relance le 23/03 et 30/03 : Invitation RCH dédiées aux obligations liées à la mise en œuvre d'une convention FIPHFP et à l'accessibilité numérique - Mailing le 20/03 : Invitation « Comment remplir sa DOETH - Journée d'information et de formation »



## Axe 4 – Communication – Site web

- [www.handipacte-occitanie.org](http://www.handipacte-occitanie.org)
- Actualisations réalisées : principalement l'agenda des manifestations (+ actualité sur journée prévention handicap du CH de Thuir)
- Projet d'amélioration de l'architecture du site
  - Une prise en compte de la nouvelle charte graphique du FIPHFP : nouveau design du site (voir slide suivante)
  - Une réorganisation de l'arborescence dans l'optique d'une meilleure prise en compte du parcours du visiteur sur le site
  - Une mise en avant sur la page d'accueil de 2-3 actus phares avec notamment un focus sur les dernières productions issues des RCH (*sous forme de slider avec image défilante pour plus de dynamisme*) + 2 actus transversales ou plus sous un format titre et contenu



# Axe 4 – Communication – Site web

## Maquette de la page d'accueil du site Handipacte-occitanie





# 3. Les actions innovantes



## Axe 3 – Projet 1

« Les conditions de réussite de la création de passerelles entre les secteurs protégé et adapté et le milieu ordinaire : capitaliser les pratiques régionales et modéliser une approche efficace »

- **Objectifs**

- Créer des passerelles entre le milieu protégé et le milieu ordinaire
- Contribuer à desserrer la contrainte pesant sur le secteur adapté
- Prendre une part active à la mobilisation en faveur de l'apprentissage, voie d'accès particulièrement adaptée aux personnes handicapées

- **Démarche**

- Identification des pratiques et parcours valorisables (enquête flash + entretiens)
- Analyse des trajectoires et pratiques
- Soumission à un groupe de travail
- Modélisation sous forme de guide illustré



## Axe 3 – Projet 1

« Les conditions de réussite de la création de passerelles entre les secteurs protégé et adapté et le milieu ordinaire : capitaliser les pratiques régionales et modéliser une approche efficace »

### • Rétroplanning

Étapes	Échéances
1. Recueil des pratiques des employeurs publics : <ul style="list-style-type: none"><li>- Enquête flash employeurs et prestataires</li><li>- Entretiens complémentaires</li></ul>	Avril-mai 2018
2. Analyse de ces pratiques	Juin 2018
3. Mise en discussion au sein d'un groupe de travail ad hoc	Juin / début juillet 2018
4. Rédaction d'un guide illustré de bonnes pratiques/exemples concrets/témoignages	Septembre 2018
5. Validation COPIL et diffusion web + flash actu	Septembre 2018

### • Budget projet : 6 jours



## Axe 3 – Projet 2

« Création d'une animation web dédiée à la fonction de référent handicap »

- **Objectifs**

- Permettre aux référents handicaps, en particulier ceux récemment en poste, d'accéder à des ressources rapides à intégrer dans leur pratique professionnelle
- Fournir un contenu à la fois précis, direct, ludique et sérieux

- **Démarche**

- Recours aux techniques du motion design et voix off. Vidéo animée de 2 minutes / spot.
- Élaboration d'un scénario pour le spot 1, à partir des informations recueillies sur la fonction de référent handicap
- Validation du contenu par un groupe de référents handicap à constituer
- Développement technique



## Axe 3 – Projet 2

« Création d'une animation web dédiée à la fonction de référent handicap »

- **Rétroplanning**

Étapes	Échéance
1. AMO prépare le scénario [chapitres de la vidéo et contenu court, précis, efficace]	Avril 2018
2. Soumission et échange avec un groupe de référents handicap (visioconférence)	Mai 2018
3. Développement technique	Juin 2018
4. Test par le groupe témoin de référents	Juin 2018
5. Mise en ligne et flash actu spécial	Avant le 15 juillet

- **Budget projet : 14 jours (dont 5 de développement)**



# 4. Questions diverses

# Questions diverses

- Partenariats FHF et articulation avec Handi-pacte [Marc]
- Point sur la facturation :
  - Facturation Handi-Pacte : validation de la facture n3
  - Etat des budgets Nicomak
- Programmation du Handi-Pacte sur le second semestre 2018 [Cf. chronogramme ci-après]

# Point sur la facturation

- **Point de vigilance :**
  - Les factures du 1<sup>er</sup> novembre 2017 et du 31 décembre 2017 n'ont pas encore été réglées par le FIPHFP
- **Facturation à venir au 31 mars 2018 :**

Axe	Intitulé	Jours Enéïs	Détails jours Enéïs	Jours Amnyos	Détails jours Amnyos	Nombre total de jours	Montant HT	Montant TTC
Suivi et pilotage	Pilotage global des missions	1,5	- Points DTH - suivi projet - coordination interne - préparation COPIL 10/4	1,5	- Points DTH - suivi projet - coordination interne - préparation COPIL 10/4	3	2 700,00 €	3 240,00 €
1	Livrable N°8 : Maquette d'un Tableau de Bord	-	-	6	- Elaboration du tableau de bord	6	5 400,00 €	6 480,00 €
	Mise en réseau et animation des correspondants handicap des employeurs des trois fonctions publiques	2,75	- Préparation RCH accessibilité numérique (support + orga) - préparation RCH employeurs conventionnés (support + orga) - préparation support club DRH	1,5	- SUPPORT COM + Duodays	4,25	3 825,00 €	4 590,00 €
4	Fusion des sites internet – Actualisation - Contribution à l'élaboration d'un centre de ressources national partagé	0,25	-	1,5	- Fusion des sites internet - Actualisation des contenus	1,75	1 575,00 €	1 890,00 €
	3 Présentations en comité des employeurs de l'activité développée dans le cadre du Handipacte	1,5	COMEP : préparation, journée, CR	2,5		4	3 600,00 €	4 320,00 €
	Livrables N°20 à 22 : Catalogue des acteurs locaux et 2 mises à jour	-	-	1		1	900,00 €	1 080,00 €
<b>Total</b>		<b>6</b>		<b>14</b>		<b>19</b>	<b>18 000,00 €</b>	<b>21 600,00 €</b>

# Point sur la facturation

- **La consommation de l'enveloppe Nicomak :**
  - 4 127,69 € soumis à Nicomak :
    - 2 187,69 € pour les frais liés à la REP à Carcassonne ;
    - 1 940 € pour le COMEP du 6 février 2018
  - Reste à consommer d'ici septembre 2018 : 2 872,31

## Factures



### Total soumis



Montant maximum / année : 7000 €

### Total remboursé



Tout a été payé !



# 5. Chronogramme à jour

	sept-17	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	août-18
<b>Cadrage</b>	Capitalisation ex LR			Comité local 04/12								
		Plan d'action	Sélection des projets pilotes (axe 3)									
<b>Suivi et pilotage</b>	Copil Lancement 13/09	Maquette tableau de pilotage	SEPH	Copil 19/12		COMEP 06/02			Copil 3	Enquête annuelle employeurs	Rapport annuel	
<b>Axe 1 - Observatoire (politique handicap &amp; GPEEC)</b>							Maquette tableau de bord			Enquête employeurs - Volet GPEEC	Tableau de bord	
								Travaux préparatoires		Travaux pour la mise à jour de l'atlas: consolidation de données existantes, enquête auprès des non assujettis, collecte auprès des services déconcentrés de l'Etat, enquête BOETH...		
<b>Axes 2 - Qualification des acteurs</b>				REP n1 20/12								
			RCH 29/11 & 05/12 Les aides					RCH2 Employeurs conventionnés & Accessibilité numérique 05/04	REP n2 Contentieux 15/05	Club DRH 23/05		RCH3 Mobilité 05/07
		Phoning mobilisation & intégration des employeurs						12/04 Réunion FIPHFP sur la DOETH		Phoning intégration des employeurs publics		
<b>Axe 3 - Projets pilotes</b>								Mise en œuvre du (des) projet(s) pilote(s) retenus				
<b>Axe 4 - Communication</b>	Relais site web, Groupe utilisateurs	Site web HP OCC	Mises à jour du site web au moins mensuellement et en tant que de besoin (veille, actus, agenda...)									Contribution au centre de ressources national partagé.
		Catalogue des acteurs locaux						Flashes actu				
								Catalogue des acteurs locaux				

## Pilotes du Handi-Pacte

Marc GUERRIER DE DUMAST

Délégué territorial handicap FIPHFP Occitanie

[Marc.guerrierdedumast@caissedesdepots.fr](mailto:Marc.guerrierdedumast@caissedesdepots.fr)

Tél. : 05 62 73 61 36

Jacqueline MARECHAL

Conseillère interministérielle de l'action sociale et de l'environnement professionnel à la plate-forme régionale d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines

[jacqueline.marechal@occitanie.gouv.fr](mailto:jacqueline.marechal@occitanie.gouv.fr)

Tél. : 05 34 45 33 42

Hélène GENIN

[Hélène.genin@amnyos.com](mailto:Hélène.genin@amnyos.com)

Tél. : 06 28 51 64 07



Pierre JOLIDON

[p.jolidon@groupe-eneis.com](mailto:p.jolidon@groupe-eneis.com)

Tél. : 06 98 92 78 79



Pour toute question :

[pacte.occitanie@amnyos.com](mailto:pacte.occitanie@amnyos.com)



# Merci de votre participation

## Handi-Pacte Occitanie 2017-2020

*Pour l'emploi des personnes handicapées dans les fonctions publiques d'Etat, territoriale et hospitalière*

